

TRAVAIL ET JUSTICE SOCIALE

# L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Un mécanisme de lutte  
contre les inégalités  
sociales et régionales en Algérie

**Mostefa Bousboua**  
Janvier 2020



L'économie solidaire est capable de réactiver les structures socio-économiques de l'économie algérienne et de contourner les répercussions de l'adoption de l'économie néolibérale, notamment en ce qui concerne les injustices sociales et régionales.



La séparation des libertés politiques et économiques conduit à la continuité de la dépendance économique et à l'alliance entre les élites oligarchiques.



Les mécanismes de l'économie solidaire sont capables de s'adapter aux spécificités économiques, sociales et anthropologiques de l'Algérie.



# Table des matières

|          |   |           |
|----------|---|-----------|
| <b>1</b> | <b>INTRODUCTION</b>   |           |
| <b>2</b> | <b>FORMES D'INÉGALITÉ SOCIALE EN ALGÉRIE</b>                                      | <b>3</b>  |
|          | L'économie informelle .....   | 4         |
|          | L'inégalité fiscale .....   | 5         |
|          | La subvention des produits et des services de base .....                          | 5         |
| <b>3</b> | <b>MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT ET FORMES D'INÉGALITÉ RÉGIONALE</b>                   | <b>7</b>  |
|          | La relation entre ville et campagne .....   | 7         |
|          | La relation entre villes coloniales et post-coloniales .....                      | 8         |
|          | La relation conflictuelle entre le Nord et le Sud .....                           | 8         |
| <b>4</b> | <b>L'IMPACT DE L'INÉGALITÉ SOCIALE ET RÉGIONALE SUR LA SCÈNE SOCIO-ÉCONOMIQUE</b> | <b>9</b>  |
|          | La légalisation de la corruption .....  | 9         |
|          | L'instabilité de la scène sociale .....   | 9         |
|          | Entre déséquilibre démographique et inflation .....                               | 9         |
|          | de l'appareil administratif   |           |
| <b>5</b> | <b>L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE COMME MÉCANISME DE LUTTE CONTRE L'INÉGALITÉ</b>           | <b>10</b> |
|          | Définition de l'économie solidaire .....  | 10        |
|          | Similitudes historiques .....   | 11        |
|          | Similitudes sociales .....  | 11        |
| <b>6</b> | <b>CONCLUSION</b>   | <b>13</b> |
|          | Bibliographie .....   | 14        |



## 1

# INTRODUCTION

La fin de l'année 2010 a été marquée par un événement exceptionnel dans l'histoire du monde arabe. Pour la première fois, la région a connu des protestations provoquant le renversement des régimes qui ont, pendant très longtemps, accaparé la scène politique de ces pays. Ces révolutions – en dépit de l'orientation politique qu'elles ont prise par la suite – ont été ravivées par des revendications socio-économiques, liées principalement aux choix économiques de ces nations. Le monde arabe, avec ses différents systèmes politiques, a adopté pratiquement les mêmes modèles économiques, en commençant par des programmes économiques ambitieux visant à atteindre l'indépendance économique. Or, ces économies étaient généralement fermées sur elles-mêmes et cette orientation fut rapidement abandonnée au profit de l'intégration dans l'économie néolibérale. Ce choix conduisit également à la formation de nouvelles élites économiques créées par les régimes politiques arabes auxquels ces élites se sont identifiées pour devenir ensuite dominantes dans les économies arabes. Aussi ont-elles largement contribué à la privatisation de tous les secteurs vitaux et au renforcement du réseau d'importation, ce qui a provoqué leur effondrement et affecté la vie du simple citoyen confronté désormais à des crises économiques et sociales sans fin.

Dans ce contexte, l'Algérie ne fait pas exception : elle a également connu un bouleversement social en 2011 dénommé « révolte de l'huile et du sucre ». Néanmoins, le cas de l'Algérie demeure exceptionnel car elle a vécu « la décennie noire » suite à des changements politiques vite étouffés par le système. Ainsi, la réponse rapide du système politique aux revendications du peuple a fait taire la révolte et empêché d'envisager d'éventuelles revendications politiques. Ce mouvement social a résulté des changements économiques en Algérie et suscité l'émergence d'une élite oligarchique qui a bénéficié du boom pétrolier pour élargir son patrimoine et s'imposer sur la scène économique renforçant ainsi l'inégalité sociale et régionale. Ce phénomène n'était pas seulement le fruit de mauvais modèles de développement mais était principalement dû à la destruction par la colonisation française des structures socio-économiques de l'économie algérienne qui avaient prévalu durant la période précoloniale.

Cette étude se propose donc de déterminer dans quelle mesure l'économie solidaire peut réactiver les structures socio-économiques de l'économie algérienne et surmonter les conséquences de l'adoption du néolibéralisme, en particulier celles qui sont liées à l'inégalité régionale et sociale.

## 2

## FORMES D'INÉGALITÉ SOCIALE EN ALGÉRIE

Le slogan de la justice sociale était l'un des plus mis en avant par l'Algérie après l'Indépendance. De ce fait l'État avait pris des mesures concrètes pour parvenir à la justice sociale, en particulier en préservant les principaux services et produits de base et ce, bien qu'il ait adopté un système néolibéral. L'une des conséquences les plus importantes de ce choix fut l'émergence d'une classe oligarchique qui a accaparé la plus grande part des richesses, que ce soit par des allègements fiscaux, par l'évasion fiscale ou même par le profit tiré de la subvention des produits de base à très large consommation.

### L'ÉCONOMIE INFORMELLE

Depuis son indépendance en 1962, l'Algérie s'est appuyée sur le système de planification centralisée par le biais duquel elle visait à construire une base industrielle et agricole pour assurer son autosuffisance dans ces deux domaines. Cependant, la crise pétrolière de 1986 a révélé les failles et les insuffisances de ce système. Le ratio de service de la dette publique en Algérie avait atteint des niveaux records en dépassant le seuil de 80% des exportations en 1987. Face à cette situation économique qui s'est accompagnée de grands troubles sociaux culminant avec les événements du 5 octobre 1988 et qui s'étaient soldés par la mort de plus de 120 personnes, le gouvernement algérien n'a pas trouvé de meilleure alternative que de mettre en place des réformes politiques et économiques en instaurant le pluralisme politique dans le pays. Il s'était d'autre part engagé à intégrer l'économie de marché, notamment suite à la déclaration d'intention adressée par le Ministre algérien des finances au Directeur exécutif du FMI en mars 1989. Dans ce discours, ce Ministre confirmait l'engagement de l'Algérie à adopter les mécanismes de l'économie de marché. En mai de la même année, le gouvernement algérien a signé avec le Fonds monétaire international (FMI) le Programme d'ajustement et de stabilisation qui a permis à l'Algérie de recevoir un prêt de 560 millions de dollars (Bettahar 2004 : 181-185) ; ce qui consacra l'intégration officielle de l'Algérie dans l'économie néolibérale. L'Algérie a dès lors été soumise à une série de conditions visant principalement à lever toute subvention sur les produits de base, libéraliser les taux d'intérêt et accorder une plus grande autonomie aux banques commerciales dans l'évaluation des prêts et l'ouverture du capital social des sociétés publiques aux investisseurs étrangers et nationaux. Ce train de mesures s'est soldé par la faillite de centaines d'entreprises

publiques et leur vente pour des sommes dérisoires (Kahal 2018). Pour l'Algérie, le fait d'accéder à plusieurs Conventions avec l'Union européenne a joué un rôle majeur par rapport à son implication croissante dans les rouages de l'économie néolibérale. Ces accords ne se limitaient pas à l'aspect économique et concernaient principalement l'aide économique qui visait à accélérer le processus de privatisation et les accords de libre-échange. Ils portaient également sur la réforme d'autres secteurs, tels que la justice, l'éducation et l'enseignement supérieur.

Bien qu'en Algérie, le passage du modèle socialiste au modèle néolibéral n'ait pas été violent comme ce fut le cas en Russie (à l'instar d'une thérapie de choc), cette transition a eu de nombreuses conséquences. L'Algérie s'est dès lors caractérisée par ce que Naama Adib appelle le capitalisme d'héritage (capitalisme familial) propre aux régimes non démocratiques, essentiellement du fait de la prévalence du pouvoir politique sur l'efficacité économique. Ce système économique combine les caractéristiques de l'économie de marché avec des relations informelles et hiérarchisées (Adib 2014 : 130). Il a ainsi abouti à l'émergence d'une classe oligarchique qui a joué un rôle majeur sur les scènes politique et économique en Algérie. Cette classe a commencé à émerger avec l'inflation des prix du pétrole et l'allocation par l'État de sommes d'argent faramineuses dans le cadre de programmes de développement quinquennaux atteignant environ 581 milliards de dollars pour la période comprise entre 2001 et 2019.<sup>1</sup>

L'émergence de l'oligarchie n'a pas seulement contribué à la naissance d'une nouvelle classe qui deviendra un acteur majeur sur les scènes politique et économique, place réservée jusqu'alors aux classes militaires. Elle a aussi renforcé le rôle de l'économie informelle, diversement qualifiée d'économie souterraine, de marché noir,

<sup>1</sup> Depuis 2001, l'Algérie a lancé d'ambitieux programmes quinquennaux pour réaliser le développement économique, divisés en quatre programmes pour lesquels d'importantes sommes d'argent ont été allouées : le programme de soutien à la relance économique durant la période 2001-2004 (16 milliards de dollars) et le deuxième s'étalant entre 2005 et 2009, connu sous le nom de programme supplémentaire de soutien à la croissance (130 milliards de dollars), suivi par le programme de confirmation de la croissance économique, qui s'étalait sur les années 2010 et 2014 (155 milliards de dollars). Pour le dernier de ces programmes, qui s'étend entre 2015 et 2019, 280 milliards de dollars) ont été alloués (Messai 2012: 147).

d'économie informelle, d'économie de l'ombre ou d'économie invisible. Ces termes font généralement référence aux activités qui n'apparaissent pas dans les comptes nationaux. Il s'agit d'activités éloignées des canaux économiques déclarés et qui sont également tenues à l'écart du contrôle et de la gestion économiques des États. Il s'agit soit d'activités légales, soit d'activités illégales (Boudellal 2013 : 140).

En Algérie, cette économie se retrouve à trois niveaux : le marché parallèle des biens et services, le marché parallèle du change et le marché parallèle de l'emploi. Le marché parallèle des biens et des services apparaît en particulier dans la contrebande des zones frontalières, tandis que le marché parallèle du change est un marché qui séduit les consommateurs en raison de sa grande marge de bénéfice. Selon les derniers rapports de la Banque mondiale, il est estimé en effet à une valeur d'environ 2 milliards de dollars (Boudhane 2017). La prospérité de ce marché s'explique essentiellement par l'absence de canaux de change officiels. Outre les envois de fonds des ressortissants algériens résidant à l'étranger, il s'agit d'un marché qui, est alimenté à partir des fonds obtenus par l'oligarchie sous couverture d'importations. Ainsi de multiples façons de tirer profit de la différence de prix entre les marchés officiels et non officiels sont employées. A titre d'exemple, un importateur algérien avait importé des conteneurs de déchets pour une valeur de plus de 200.000 dollars (Bouamra 2018). Quant au marché de l'emploi, il a atteint les 3 millions de travailleurs dans ce secteur.

Après s'être limité à certains domaines liés à la construction, au commerce, aux transports et à d'autres secteurs, ce phénomène s'est étendu à des spécialisations nécessitant une formation élevée. On compte en effet 18% de dentistes, 16% d'architectes, 15% d'ingénieurs informatiques, 14% d'avocats, 9% de comptables, 5% d'enseignants et 4% de professionnels de la santé dans le secteur informel. S'ajoutant au fait que 49% des travailleurs sont issus du secteur informel, ces emplois sont fragilisés vu que les salaires de ces employés ne dépassent pas les 150 dollars. Le secteur privé recourt également à de nombreuses astuces pour réduire le coût des salaires. En effet, il ne garantit une couverture sociale qu'à un certain quota de ses salariés afin d'éviter toute responsabilité légale. De plus, la grille des salaires est basse dans le secteur privé, puisqu'une enquête menée par l'Office National des Statistiques en 2016 a indiqué que le salaire moyen était de 55.700 dinars par mois dans le secteur public, contre 32.600 dinars dans le secteur privé national (Algérie Presse Service 2017).

## L'INÉGALITÉ FISCALE

La réalisation de la justice sociale est l'un des objectifs les plus importants visés par le système fiscal. Dans le sens le plus large de la justice sociale et de sa diversité – selon les tendances idéologiques –, sa réalisation reste l'objectif de toutes les politiques fiscales en raison de son impact positif

sur la stabilité sociale et politique. De ce fait, l'Algérie a donc cherché depuis son Indépendance à établir un système de justice sociale.

Ce système a connu de nombreuses réformes dont la plus importante a été la réforme entrée en vigueur au début de l'année 1992 et qui a coïncidé avec le changement économique noté en Algérie après l'ère du néolibéralisme. En jetant un coup d'œil rapide sur ce que le système fiscal a réalisé en Algérie, on notera qu'il a augmenté l'ampleur de l'inégalité sociale. Dans la mesure où selon les statistiques couvrant la période de 1993 à 2015, et bien que la croissance moyenne de l'impôt sur le revenu ait augmenté de 17,05%, la part du lion provient des déductions antérieures sur les salaires et traitements. Tandis que la contribution salariale moyenne était de 79,33% de l'impôt total sur le revenu, le reste de la part combinée des autres groupes était de 20,66% (Mokhtar 2016 : 126).

Face à ce déséquilibre, il y avait des demandes croissantes visant à imposer une taxe sur la richesse et le gouvernement algérien a fait une proposition dans ce sens. Cependant, en raison de l'influence des hommes d'affaires, le projet de loi a été abandonné (Laaroussi 2017) et ces hommes d'affaires ont exploité les lacunes juridiques du droit fiscal dans le but de pratiquer l'évasion et l'évitement fiscaux. Le grand nombre d'incitations et d'exonérations fiscales approuvées par les gouvernements algériens successifs n'a pas encouragé l'investissement mais a plutôt conduit à l'aggravation de l'évasion fiscale.

Par exemple, le volume des exonérations fiscales au cours de la période s'étendant de 2010 à 2014 est estimé à 747,508 milliards de dinars algériens. Par ailleurs, selon les statistiques faites en 2008 par l'Union générale des commerçants et artisans algériens, les pertes fiscales résultant du détournement fiscal ont atteint 200 milliards de dinars algériens par an, soit l'équivalent de 7,51% de la totalité de la production locale (Mikaoui 2015 : 230).

L'ampleur de l'évasion fiscale est due à l'absence de mécanismes de contrôle et d'inspection et au fait que les systèmes bureaucratiques publient des rapports annuels sur la corruption en Algérie sans pour autant prendre de mesures concrètes pour lutter contre ce phénomène.

## LA SUBVENTION DES PRODUITS ET DES SERVICES DE BASE

La justice sociale en Algérie a été liée à la subvention des produits et services de base. Cette politique est toujours d'actualité, même si le gouvernement algérien a commencé à la restreindre en réduisant son soutien à certains produits de grande consommation, en particulier le carburant, l'eau et l'électricité. En effet, par le biais de réformes appelées « réformes de deuxième génération », le gouvernement algérien vise à faire bouger la roue de l'investissement en libéralisant les prix des produits

subventionnés. A titre d'exemple, en trois ans (2015-2018) la hausse graduelle des prix du carburant et du diesel en Algérie a atteint environ 42 dinars le litre (0,38 dollars) et environ 23 dinars pour le gasoil (0,21 dollars) (Ghanmi 2017). Ces dépenses continuent de représenter des sommes faramineuses pour le Trésor. A cet effet, en 2018, un budget de plus de 182 milliards de dinars a été alloué pour soutenir les prix du lait et du blé, et 6 milliards l'ont été pour le transport et la stabilisation des prix du sucre et de l'huile (Ramzi 2018). Le paradoxe réside donc dans le fait que la politique de subvention ne profite pas aux classes défavorisées mais à l'oligarchie.

Un article du journal suisse «Swiss Info» indique que les importateurs de poudre de lait dont le procédé de production est répandu en Algérie, réalisent des bénéfices mensuels de plus de 1,2 millions de dollars (Maurisse 2018). Il en est de même concernant la subvention d'autres services, à l'instar du secteur de la santé en Algérie, qui est certes gratuite mais se heurte à plusieurs problèmes dont des épidémies, telles que le choléra qui s'est propagé durant l'été 2018. Selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé, 7,2% du PIB algérien ont été alloués au secteur de la santé publique en 2014 (World Health Organization 2019).

Cette situation est due à la corruption généralisée dans le secteur, que l'on constate tant au niveau de la construction et de la réhabilitation des établissements de santé, que lors de l'acquisition des médicaments et des équipements médicaux. En effet, lors de ces opérations les oligarques tirent profit des sommes considérables dépensées à ces niveaux. La corruption est également notée au niveau du personnel médical qui fait bénéficier son cercle de connaissances, essentiellement aisé, de traitements de faveur.



## 3

## MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT ET FORMES D'INÉGALITÉ RÉGIONALE

Il est difficile de parler de « territoire » en Algérie sans revenir à la période coloniale, puisque la colonisation française a été instaurée en Algérie principalement à des fins économiques. La France a cherché à détruire les structures socio-économiques basées sur l'agriculture et l'industrie traditionnelle locale en remodelant le tissu urbain de l'Algérie à travers l'appauvrissement du terroir au profit de la ville qui a été reconstruite selon un modèle européen. Ainsi elle a créé une distinction entre un espace européen et un espace non européen. Bien que la période coloniale ait pris fin, ces espaces européens (les villes héritées du colonialisme) sont perçus comme une référence de développement en Algérie et ont souvent accentué et approfondi l'inégalité régionale en Algérie.

### LA RELATION ENTRE VILLE ET CAMPAGNE

La campagne algérienne a constitué la base de l'économie algérienne durant la période précoloniale. La plupart des Algérien(ne)s dépendaient de l'agriculture ; ce qui explique la répartition de la population à l'époque. En effet, moins de 5 % des Algériens habitaient en ville et tiraient leurs sources de revenus principalement des industries traditionnelles. Plus tard, la colonisation française visera à anéantir les structures socio-économiques dans la campagne algérienne, d'où l'expropriation des terres agricoles, le dépérissement des cultures locales traditionnelles et l'introduction de cultures modernes et de la mécanisation, etc. (Altayeb 2008 : 33). Ces mesures pousseront les tribus, dont l'attachement à la terre était sacré, à faire preuve de résistance envers l'occupation, sachant que la tribu était la première cellule de résistance contre la colonisation dans ses premières années. Cette donnée explique pourquoi les autorités coloniales ont dispersé le tissu tribal algérien en créant un nouvel espace urbain appelé « le Douar » en 1863 (Zouzou 2008 : 141). Ces politiques coloniales ont poussé les Algériens à se replier vers les zones montagneuses et rurales, en particulier dans les zones où les terres agricoles sont infertiles. Certains ont par contre préféré se rapprocher de la ville pour s'assurer des moyens de subsistance en construisant des abris autour des villes, d'où l'apparition des « bidonvilles » qui remonte aux années 1926-1930.

Principalement concentrés autour de la capitale Alger ils étaient au nombre de dix-huit et habités par plus de 5000 Algériens (Kalthoum 2012 : 267).

Cette politique a pesé sur le mouvement des populations en Algérie après l'Indépendance car les « Douars » étaient liés, dans l'imaginaire collectif algérien à la séparation tribu/famille et à la persécution, ce qui explique pourquoi la population urbaine a augmenté immédiatement après l'Indépendance pour atteindre les 30%. La population urbaine algérienne est passée en effet de 3 millions en 1959 à plus de 4 millions en 196 -un chiffre significatif étant donné que la population algérienne était estimée à 10 millions de personnes (Stora 1995 : 33). Cela représentait une charge pour les centres urbains qui avaient de ce fait reproduit le même modèle colonial, avec des grandes villes pour la plupart entourées d'un réseau de petites habitations/bidonvilles. La situation sécuritaire qui a affecté les zones rurales, en Algérie, au cours de la dernière décennie du XXe siècle, a considérablement augmenté la migration vers la ville. En effet, la plupart des organisations terroristes étaient basées dans les montagnes et profitaient de la présence de populations rurales vivant à proximité de ces zones pour bénéficier d'un soutien logistique. Cela a placé ces habitants entre le marteau des « terroristes » qui les forçaient à leur fournir nourriture et argent et l'enclume des autorités qui les accusaient de connivence avec ces terroristes s'ils se soumettaient à leurs exigences.

Bien que la situation sécuritaire en Algérie se soit stabilisée, et malgré les efforts fournis par l'État pour réduire le phénomène de l'exode rural, les chiffres de la Banque mondiale indiquent qu'il s'est aggravé. Ces chiffres indiquent la baisse de la proportion des résidents ruraux de la population totale de 40,88% en 1999 à 27,95% en 2017 (Banque mondiale 2019). En effet, l'absence de possibilités d'emploi et de services continue d'expliquer ce phénomène. Le taux d'employabilité national au niveau des municipalités rurales montre d'ailleurs que le taux d'emploi en milieu rural est de 11% pour les services, 14% pour les travaux publics, 16% pour la construction et l'industrie, 21% pour l'administration, 16% pour les autres secteurs et 38% pour l'agriculture (Zouzou 2008 : 215-216).

## LA RELATION ENTRE VILLES COLONIALES ET POST-COLONIALES

L'Algérie a hérité de la colonisation française une infrastructure importante dans les grandes villes fondées par la colonisation française comme Constantine, Oran et évidemment Alger la capitale. Cependant, en raison du système capitaliste colonial, la France a fait preuve d'une grande inégalité régionale en créant de zones développées et économiquement intégrées, concentrées dans les plaines du littoral et les bassins intérieurs mais en négligeant d'autres zones sous-développées sises dans les montagnes, les zones frontalières et les hauts-plateaux. Cette dualité régionale et sociale a été codifiée dans le domaine de la gestion administrative, de sorte que les zones développées étaient dominées par la loi des municipalités pleinement habilitées, habitées par la population française, alors que les zones pauvres et sous-développées étaient soumises à une autre loi, celle des municipalités mixtes, comprenant une population à majorité musulmane ou ce que l'on appelait « les indigènes ». Cette situation a donné lieu à un système de développement injustement réparti avec des structures de base denses dans les zones habitées par les colons français et peu, ou presque pas, dans les zones restantes habitées par les Algériens (indigènes) (Akaba 2010 : 119).

Le principal défi pour l'État de l'après-Indépendance a été d'éliminer cette duplication régionale. Néanmoins, la façon dont il a procédé concernait principalement le domaine de la gestion administrative. La division administrative de l'Algérie a été reconsidérée en décembre 1965 lorsqu'il a été décidé de réduire le nombre d'unités administratives municipales et wilayales en Algérie à 15 wilayas, 91 daïras et 676 communes. En 1974, le nombre de wilayas est passé à 31, celui des daïras à 160 et celui des communes à 704. En 1984, un autre ajustement s'est opéré sur la carte administrative de l'Algérie, portant le nombre de wilayas à 48, des communes à 1541 et des daïras à 742 (Labichi/Alkama 2010 : 109). Cependant, lier l'urbanisation aux procédures administratives signifiait la création d'entités administratives sans approfondir pour autant la vision sur la ville en tant que groupe régulier au sein des interactions sociales et institutionnelles, économiques, politiques et culturelles dans une zone géographique spécifique (Miri 2004 : 60). Cela se traduit par la création d'entités administratives qui ne sont pas à la hauteur des villes laissées par la colonisation française. En effet, il y eut dès lors une distinction entre les villes construites selon le style européen, héritées de la colonisation et les villes construites après l'indépendance qui n'avaient adopté ni le même style architectural ni la même infrastructure coloniale.

## LA RELATION CONFLICTUELLE ENTRE LE NORD ET LE SUD

Comprendre la relation entre le Nord et le Sud algériens exige également un retour à l'époque coloniale où le Sud n'intéressait pas du tout les colons français. La France a

même essayé de déporter les Algériens vers les « sables désertiques » du Sud afin de monopoliser le Nord fertile. La France a donc considéré le désert algérien comme une région militaire, où elle a rassemblé les plus grandes bases militaires françaises en Afrique en faisant un centre d'essai pour les bombes nucléaires françaises. Mais la découverte du gaz et du pétrole dans le désert algérien en 1956 a inversé la situation et le Sahara est alors devenu le centre d'intérêt des colons français qui étaient dès lors prêts à abandonner le Nord pour le Sud algérien (Um Kalthoum 2013 : 62).

Cette situation du Sud en tant que périphérie du Centre (Nord) aurait été complètement différente si le pétrole avait été découvert dans le Sahara plus tôt que vers la fin de l'ère coloniale car la France était en mesure de construire des centres urbains liés à l'exploitation des richesses pétrolières, d'autant plus que le régime colonial a eu recours à la construction de villes prospères pour les Européens, appelées « mining boom towns » suite à l'essor minier dans le Sud de la Tunisie. ».

Des années après la fin de la colonisation française, la nature de la relation entre le Nord et le Sud demeure la même ; une relation semblable à celle qui existe entre le Centre et la périphérie. Le Sud algérien, dont la superficie constitue 72% de l'Algérie et trois de ses Wilayas qui offre plus de 92% des revenus du pays, souffre encore du manque de services de base, du faible niveau des infrastructures et du chômage dont le taux dépasse les 30% chez les jeunes (Marwan 2018).

Ainsi, l'échec de l'urbanisation post-coloniale a contribué à l'apparition des mêmes problèmes que ceux qui furent engendrés par l'urbanisation coloniale basée sur une discrimination délibérée entre l'espace européen et l'espace non européen.

## 4

## L'IMPACT DE L'INÉGALITÉ SOCIALE ET RÉGIONALE SUR LA SCÈNE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Les conséquences de l'inégalité sociale et régionale en Algérie peuvent être observées à trois niveaux :

### LA LÉGALISATION DE LA CORRUPTION

L'absence de justice distributive en Algérie, que ce soit au niveau des classes sociales ou des régions, a exacerbé le phénomène de la corruption qui est maintenant considéré comme un moyen légitime de (re)distribuer les revenus et touche les différents segments de la société. Dans son rapport, le Ministère de l'Intérieur a déclaré que 612 maires sur 1542 sont impliqués dans des délits de corruption et 1174 élus locaux impliqués dans des affaires suspectes, principalement liées à la cession des biens de l'Etat et en particulier les biens immobiliers. Selon l'indice de perception de la corruption de l'année 2017, élaboré par l'Organisation Transparency International, l'Algérie est classée 112ème sur 180 pays. Quant au rapport de la compétitivité internationale 2017-2018, il indique que l'Algérie occupe la 92ème place sur 137 pays pour l'indicateur « des paiements irréguliers et pots-de-vin » (Belamri 2006 :3).

### L'INSTABILITÉ DE LA SCÈNE SOCIALE

L'absence de justice sociale a conduit à de nombreuses manifestations en Algérie. En effet, selon un rapport préparé par la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme, leur nombre dépassait les 14000 manifestations par an (Boutelaji 2016) et il est à noter que le Sud de l'Algérie est devenu l'une des régions où les protestations sont les plus répétées. C'est un fait qui a troublé l'autorité alors que le Premier Ministre Ahmed Ouyahia a qualifié les manifestants du Sud de « perturbateurs », principalement parce que la région était traditionnellement considérée comme une région soutenant le régime politique et constituait une base électorale sur laquelle il s'appuyait pour augmenter le taux de participation aux élections. Il convient de noter que les manifestations dans le Sud ont commencé à revêtir une dimension politique qui n'est ni coutumière, ni semblable aux précédentes protestations sociales. En effet, les slogans des manifestants dénoncent désormais la corruption, l'inégalité, la mauvaise gestion administrative.

### ENTRE DÉSÉQUILIBRE DÉMOGRAPHIQUE ET INFLATION DE L'APPAREIL ADMINISTRATIF

La politique du « Centre et des périphéries » en matière de développement a conduit à un déséquilibre démographique majeur, avec plus de 3 millions d'Algériens vivant à Alger la capitale, selon les statistiques de 2015. Il s'agit de la plus petite mais de la plus favorisée des Wilayas d'Algérie en termes d'accès aux services sociaux tels que la santé, l'éducation, l'accès à des infrastructures relativement avancées et la plus développée sur le plan économique. Par contre, 10% de la population algérienne réside dans le Sud, une région qui représente 80% de la superficie du pays mais qui manque de services et de commodités. Quant à la majorité de la population (plus de 36 millions d'habitants), elle occupe moins de 20% de la superficie du pays (World Population Review 2019). Avec la prise de conscience des citoyens que l'épanouissement social et économique de leurs familles dépend de la proximité avec le Centre, représenté par les grandes wilayas ou encore les chefs-lieux de wilayas, la promotion de certaines communes et daïras en wilayas déléguées est devenue l'une des principales revendications de certains mouvements protestataires.

## 5

# L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE COMME MÉCANISME DE LUTTE CONTRE L'INÉGALITÉ

Les effets de l'économie néolibérale imposent l'adoption d'un discours critique qui se distingue dans sa vision de l'économie et cela en donnant à l'économie une dimension sociale, car l'absence de projet social tout autant que l'absence de d'efficacité sociale et de contrôle de l'Etat conduisent aux résultats et déséquilibres précédemment décrits dans ce document.

## DÉFINITION DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Bien que l'économie solidaire, remonte dans son ensemble au début de l'activité économique, en tant que concept et en tant que mouvement, elle constitue une réaction au système néolibéral valorisant les tendances individuelles et vise principalement à établir un modèle économique alternatif au régime néo-libéral (tableau 1).

Ainsi, la Conférence européenne permanente des coopératives, mutualités, associations et fondations (CEP-CMAF) a été fondée dans le but de renforcer le rôle des acteurs de l'économie sociale en Europe, ce qui a contribué de manière significative à sa codification en Europe (Organisation internationale du travail 2013 : 54).

Ce modèle économique revêt de nombreuses appellations telles que l'économie sociale et populaire, l'économie du troisième secteur, l'économie coopérative et participative, etc...<sup>2</sup> Cependant, aussi multiples que soient ses labels et ses définitions, ce type d'économie est centré sur la satisfaction des besoins humains afin que l'homme devienne le centre de l'activité économique plutôt que de ne chercher qu'à maximiser le profit.

Aussi, la logique de la pensée de l'acteur économique passe de la logique de l'homme économique, l'*homo economicus*, à la logique de l'homme social, l'*homo sociologicus*. La logique purement économique est basée principalement sur la concurrence, tandis que la logique sociale est basée sur la coopération. Ainsi, l'économie solidaire implique toutes les activités économiques menées par un type spécifique d'entreprise, principalement des coopératives et associations, dont les principes sont

caractérisés par le ciblage de leurs objectifs pour servir l'individu, les membres ou le groupe plutôt que de cibler le profit, l'autonomie de gouvernance, la gradualité de la décision démocratique, la primauté des individus et du travail sur le capital lors du partage des revenus (El Hedi 2015 : 60).

L'Alliance 21 – une alliance qui a contribué au développement des règles d'une économie solidaire – définit ce type d'économie comme englobant toutes les activités liées à la production, la distribution et la consommation qui contribuent, à leur tour, à la démocratisation de l'économie fondée sur la participation des citoyens aux niveaux local et mondial. Elle couvre diverses formes d'organisations que les personnes utilisent pour créer leurs propres moyens ou pour obtenir des produits et services de qualité, par la dynamique de réciprocité et de solidarité qui lie les intérêts privé et public (Allard/Davidson 2008 : 6). Ce modèle économique dépend des unités de solidarité sociale et ce faisant, les citoyens ne sont pas seulement des consommateurs mais ils participent également à la prise de décision et stimulent la croissance dans leurs pays.

L'économie solidaire est fondée sur des valeurs fondamentales comme l'action participative, la solidarité et la valeur attribuée au capital humain plutôt qu'au capital physique. Elle a d'autres aspirations dont la lutte contre l'exclusion sociale et la défense de l'identité commune de la société.

Cette économie est donc fondée sur des structures indépendantes qui peuvent varier d'une société à une autre. Elle se base sur la démocratie participative comme moyen de gérer cette structure indépendante (El Hedi 2015 : 65).

<sup>2</sup> L'adoption du terme « économie solidaire » dans cet article est motivée par son utilisation par des groupes de recherche en Amérique latine, qui incluent leurs recherches dans le cadre d'études critiques dans le monde du Sud, visant à trouver des cadres théoriques alternatifs pour ceux qui prévalent en Occident.

Tableau 1

**La différence entre l'économie néolibérale et l'économie solidaire**

|   | L'économie solidaire   | L'économie néolibérale                                     |
|---|--|--|
| La logique qui régit le modèle économique | Logique de l'homme social  | Logique de l'homme économique                              |
| Objectif de référence                     | Capital humain   | Capital physique   |
| Le but                                    | Répondre aux besoins humains   | Rentabilité  |
| Moyen                                     | Solidarité   | Concurrence  |
| Domaines                                  | Économique, social, culturel   | Économiques  |
| Entités économiques                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Les personnes physiques, les familles qui constituent une personne morale</li> <li>– Institutions économiques cherchant à réduire le déséquilibre social</li> <li>– Entités solidaires (coopératives, mutuelles)</li> </ul> | Institutions économiques                                   |
| Nature des projets économiques            | Un projet géré par un groupe à des fins sociales   | Un projet dirigé par une personne pour son propre bénéfice |
| Méthode de prise de décision              | Collective   | Souvent individuelle                                       |

## SIMILITUDES HISTORIQUES

À l'époque de la présence ottomane, les Algériens se sont appuyés sur les industries traditionnelles qui représentaient un modèle de solidarité car les groupes d'artisanat étaient considérés comme des unités de solidarité, intégrées souvent par héritage.

C'est pourquoi, en plus de regrouper des métiers qui permettent aux familles de subsister et de réaliser des bénéfices, ces groupes offrent à l'individu une identité culturelle qui lui sera attribuée au sein de la communauté à laquelle il appartient. A cet égard, de nombreuses études indiquent que les diverses transactions rédigées au tribunal comportaient le nom du métier de l'individu à côté de son nom qui devenait avec le temps son nom officiel. Ainsi on dit, par exemple, Ali Le Teinturier fils de Mohamed Le Teinturier (Hammach 2006 : 38).

Cependant, la colonisation française a détruit les conditions de reproduction du système artisanal et transformé les artisans en paysans exerçant un dur labeur. D'autre part, les colons consacraient les matières premières aux industries européennes, ce qui poussait les Algériens à abandonner la production artisanale.

Bien que ce modèle de solidarité ait été détruit par l'occupant, l'adoption de l'option socialiste par l'Algérie (1962-1989) l'a aussi incitée à adopter un ensemble de mécanismes qui sont au centre de l'économie communautaire, tels que les coopératives qui sont une unité socio-économique organisée volontairement par un groupe de personnes sur la base d'une action commune, d'un soutien mutuel et d'une responsabilité collective pour

s'engager dans une activité agricole, industrielle, commerciale ou tertiaire conformément aux principes de coopération.

Il s'agissait de servir les intérêts économiques et sociaux de leurs membres et de la société en général (Al-Hayali 2017 : 1) ainsi que des mutuelles. Il y avait répartition collective des frais de prévention contre les risques auxquels ils étaient exposés (Lavenseau / Smuerzinskis 2006 : 6). L'adoption de ces mécanismes visait principalement à assurer la justice sociale en Algérie à l'ère socialiste.

## SIMILITUDES SOCIALES

Les similitudes historiques peuvent motiver l'application de l'économie communautaire, tout comme les similitudes sociales peuvent stimuler des mécanismes propres à une économie familiale qui peut donner des résultats satisfaisants, d'autant plus que l'agriculture est encore concentrée dans des zones, où les associations tribales jouent encore un rôle important et sont généralement des zones marginalisées. Par conséquent, en suivant ce modèle, des possibilités d'emploi seront créées d'une part et l'inégalité régionale sera réduite d'autre part.

A condition d'être placés dans un cadre juridique qui favorise l'émergence d'un tiers dans l'économie, la présence de nombreux organismes mis en place pour lutter contre le chômage en Algérie comme l'Agence nationale pour l'emploi des jeunes, l'Agence nationale de développement des investissements, les Fonds de garantie des prêts aux petites et moyennes entreprises, l'Agence nationale de la gestion du micro-crédit ainsi que d'autres organismes, peuvent servir de locomotive pour l'économie

communautaire algérienne. De même, l'actif social des jeunes entrepreneurs de familles artisanales peut représenter une identité culturelle professionnelle collective pour les jeunes entrepreneurs réalisant des profits économiques d'une part et revivifiant un aspect culturel anéanti par la colonisation. D'un autre côté, il est possible d'exploiter les biens habous comme capital de risque en guise d'incubateur entrepreneurial pour les entreprises qui favorisent la créativité.

En outre, les entreprises d'économie sociale peuvent fournir des mécanismes pour réduire la taille et les répercussions de la transition vers l'économie néolibérale, en particulier celles qui sont liées à l'économie informelle. Cela peut se faire par le biais d'entreprises d'économie sociale telles que la microfinance, la micro-assurance, les programmes de subvention pour la santé solidaire, les entreprises sociales visant à réintégrer les groupes défavorisés de la population ou à entreprendre des travaux communautaires ainsi qu'un éventail de différents types de coopératives (El Hedi 2015 : 76).

# 6

## CONCLUSION

La dynamique historique de l'économie algérienne avant la colonisation française se réfère à deux facteurs principaux : les industries traditionnelles/artisanales et l'agriculture. La colonisation a démantelé cette relation identitaire qui liait l'Algérien à sa terre, en particulier par rapport à sa tribu et à son métier artisanal, hérité de père en fils et s'y identifiant.

La construction d'un modèle économique d'exploitation s'est accompagnée de la destruction des structures socio-économiques de l'économie algérienne datant de la période pré-coloniale mais l'échec des modèles de développement dans la restauration de ces structures socio-économiques a contribué à la création des mêmes perturbations ayant caractérisé la période surtout au niveau de l'urbanisation qui a continué sur le même modèle colonial consacrant l'inégalité régionale.

L'adoption de l'économie néolibérale a également créé un modèle économique déformé qui a consacré l'inégalité régionale et sociale qui, si elle se poursuivait, conduirait à des déséquilibres et des mouvements sociaux pouvant mener au bouleversement de la stabilité sociale, économique et même politique. Les causes les plus importantes du phénomène d'inégalité sont peut-être la mainmise de l'oligarchie sur l'activité économique dans les secteurs publics et privés.

Par conséquent, la participation de la société à travers le secteur solidaire comme autre pilier de l'économie conduirait à la construction des fondements socio-économiques de l'économie algérienne et pourrait être un point de départ fondamental pour réduire l'ampleur de l'inégalité régionale et sociale.

Toutefois, ce discours reste théorique s'il ne conduit pas à une convergence entre l'action publique et la société civile en construisant une société démocratique qui constitue le principal canal de promotion de la solidarité et du partenariat. Ainsi, il n'est pas utile de séparer les deux libertés, politique et économique, promues par les dynamiques néolibérales qui mènent à la continuité de la dépendance économique et l'alliance entre les élites oligarchiques dans les pays du Tiers-monde et les élites industrielles et financières dans les pays développés.

En outre, la flexibilité d'une économie solidaire permettrait de structurer ce modèle en fonction des spécificités de l'Algérie, loin des solutions toutes faites qui sont généralement proposées par les institutions néolibérales et qui ne conduisent qu'à la reproduction des crises économiques.



## BIBLIOGRAPHIE

- Adib, Naama** (2014) : L'Etat rentier et le printemps arabe, Dar al-Farabi, Beyrouth [en arabe]
- Akaba, Abdelaziz** (2010) : Gestion des politiques urbaines en Algérie - Batna en tant que modèle, Université de Batna : Faculté de droit, Département des sciences politiques [mémoire de maîtrise non publié, [en arabe]
- Al-Hayali, Walid Naji** (2017) : Comptabilité des coopératives, Editions de l'Académie arabe, Danemark [en arabe]
- Allard, Jenna / Davidson, Carl** (2008) : Solidarity Economy: Building Alternatives for People and Planet, Change Maker Publication, Chicago
- Altayeb, Aïcha** (2008) : « Les transformations urbaines dans les zones d'exploitation minière dans le Maghreb arabe, Les zones minières du sud tunisien comme modèle », *Insaniyat*, n°42 [en arabe]
- Algérie Presse Service** (2017) : « Le salaire mensuel moyen est estimé à 39 000 dinars en 2006 », <http://www.aps.dz/ar/economie/50626-39-000-2016> [en arabe]
- Banque mondiale** (2019) : Population rurale (% de la population totale), base de données de la Banque mondiale, <https://data.albankaldawli.org/indicator/SP.RUR.TOTL.ZS?locations=DZ> [en arabe]
- Belamri, Samira** (2006) : « Condamnation de 612 maires et de 1174 électeurs locaux dans des scandales financiers et immobiliers », *Echourouk*, n° 1820, 18/10/2006 [en arabe]
- Bettahar, Ali** (2004) : « Les politiques de libéralisation et de réforme économiques en Algérie », *Revue Economie d'Afrique du Nord*, n°1, Office des publications universitaires, Alger [en arabe]
- Bouamra, Kheira** (2018) : « Algérie : voici les détails de l'importation de déchets pour le transfert illicite d'argent », *TSA en langue arabe*, <https://bit.ly/2AUfbmV> [en arabe]
- Boudellal, Ali** (2013) : « Les répercussions de l'économie de l'ombre sur l'économie algérienne. Etude quantitative analytique », *Revue de la stratégie et du développement*, n°3 (29) [en arabe]
- Boudhane, Yassine** (2017) : « Le marché de change parallèle gangrène l'économie algérienne », *Al Jazeera Net*, <https://bit.ly/2T5Jln3> [en arabe]
- Boutelaji, Ilham** (2016) : « 14 000 manifestations en Algérie chaque année ! », *Echourouk*, <https://bit.ly/2OU3ari> [en arabe]
- El Hedi, Abdou Abou** (2015) : Économie solidaire et développement social : potentiel et réalité en Mauritanie, Université de Tlemcen : Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion [thèse de doctorat non publiée, en arabe]
- Ghanmi, Monia** (2017) : « Algérie : augmentation des prix du carburant pour la troisième année consécutive », *Arabia Net*, <https://bit.ly/2i9pOgk> [en arabe]
- Hammach, Khalifa** (2006) : La famille à Alger à l'époque ottomane, Université de Mentouri-Constantine : Faculté des sciences humaines et sociales, Département d'histoire [thèse de doctorat non publiée, en arabe]
- Kahal, Hamza** (2018) : « La recette du FMI pour l'Algérie comme calmants de l'aggravation des crises Economiques », *Al-Arabi* 21, <https://bit.ly/2EaoG39> [en arabe]
- Kalthoum, Midan** (2012) : « Le développement urbain à Alger de 1830 à 1939 », *Revue périodique d'histoire et de géographie*, n°3 (5) [en arabe]
- Laaroussi, Kheira** (2017) : « L'abolition de l'impôt sur la fortune déclenche la colère des travailleurs », *Al-Khabar*, <https://www.elkhabar.com/press/article/129012> [en arabe]
- Labichi, Ettaher/Alkama, Djamel** (2010) : « L'organisation territoriale et son impact sur la structure sphérique en Algérie » *Barid al-Maarifa*, Université de Biskra, n°10 [en arabe]
- Lavenseau, Danièle/Smuerzinski, Emmanuelle** (2006) : « L'économie sociale et solidaire dans la communauté urbaine de Lille », Rapport d'étude, Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), France
- Marwan, Ahmed** (2018) : « Les manifestations du sud en Algérie. Émeute ou revendications légitimes ? », *Al-Jazeera Net*, <https://bit.ly/2DbH5yp> [en arabe]
- Maurisse, Marie** (2018) : « La fraude au lait en poudre finissait en Suisse », *Swissinfo* [https://www.swissinfo.ch/fre/economie/crimes-%C3%A9conomiques\\_la-fraude-au-lait-en-poudre-finissait-en-suisse/44369212](https://www.swissinfo.ch/fre/economie/crimes-%C3%A9conomiques_la-fraude-au-lait-en-poudre-finissait-en-suisse/44369212)
- Messai, Mohamed** (2012) : « La politique de relance économique en Algérie et son impact sur le développement », *Al-Bahith*, n°10 [en arabe]
- Mikaoui, Miloud** (2015) : « Les dépenses fiscales en Algérie et le problème de l'évasion fiscale. Etude analytique évaluative » *Revue d'études fiscales*, n°4 (2), p.230. [en arabe]
- Miri, Yamina** (2004) : Jarada, la ville et la société après la fermeture de la mine de charbon, Fes, Faculté des lettres et des sciences humaines, Dhahr al-Mihraz [thèse de doctorat en sociologie, en arabe]
- Mokhtar, Abdelhadi** (2016) : Les réformes fiscales et leur rôle dans la réalisation de la justice sociale en Algérie, Université de Tlemcen, Faculté des sciences économiques [thèse de doctorat non publiée, en arabe]
- Organisation internationale du travail** (2013) : Guide de l'économie sociale et solidaire, 1ère édition, Centre international de formation, Turin, Italie [en arabe]
- Ramzi, Walid** (2018) : « Voici la valeur des subventions publiques pour le lait, le blé, le transport et la fixation du prix du sucre et de l'huile », *TSA en langue Arabe*, <https://bit.ly/2DaJDn5> [en arabe]
- Stora, Benjamin** (1995) : La guerre, l'histoire, la politique, Editions Michalon, Paris
- Um Kalthoum, Mohammed** (2013) : « Politique française envers le Sahara algérien, 1954-1962 », Université de Saida, Faculté des sciences sociales et humaines, Département des sciences humaines [note de synthèse non publiée, en arabe]
- World Health Organization** (2019) : « Total expenditure on health as % of GDP (2014) », <http://www.who.int/countries/dza/en/>
- World Population Review** (2019) : « Algeria Population 2018 », <http://worldpopulationreview.com/countries/algeria-population>
- Zouzou, Rachid** (2008) : Migration rurale dans les nouvelles transformations sociales en Algérie 1988-2008, Université de Mentouri-Constantine : Faculté des sciences humaines et sociales, Département de sociologie [thèse de doctorat non publiée, en arabe]







## À PROPOS DE L'AUTEUR

**Mostefa Bousboua** est titulaire d'une maîtrise (2014) en sciences politiques de l'Université d'Annaba et d'un doctorat (2019) en sciences politiques de l'Université de Batna. Il a rejoint la faculté du Département de science politique de l'Université d'Annaba en tant que professeur adjoint en 2015 et il est également chercheur au Laboratoire du développement durable et de la bonne gouvernance dans le sud de la Méditerranée. Ses intérêts dans l'enseignement et la recherche se situent au croisement des relations internationales et de la politique étrangère avec un accent sur les questions de sécurité et d'économie politique.

Traduction de l'arabe : Noureddine Bessadi  
Relecture : Amel Lafif-Jedidi

## IMPRESSION

Friedrich-Ebert-Stiftung | Bureau Algérie  
175 blvd Krim Belkacem | Telemly | 1600 Alger  
<https://www.fes-algeria.org>

Commande de publications :  
[info@fes-algeria.org](mailto:info@fes-algeria.org)

L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans autorisation écrite de la FES.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas forcément celles de la Friedrich-Ebert-Stiftung.

## L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Un mécanisme de lutte contre les inégalités sociales et régionales en Algérie



L'implication de la société à travers le secteur de la solidarité comme autre pilier de l'économie conduirait à construire des fondations socio-économiques pour l'économie algérienne et pourrait constituer un point de départ de base pour réduire l'ampleur des injustices régionales et sociales. Cette question reste cependant purement théorique si elle ne conduit pas à une fertilisation croisée entre les pouvoirs publics et la société civile en construisant une société démocratique.



Comme la démocratie est le premier canal de promotion de la solidarité et de la participation, il est inutile de séparer les libertés politiques et économiques. Cette séparation promue par les acteurs du néolibéralisme conduit à la poursuite de la dépendance économique et à l'alliance entre les élites oligarchiques des pays du Tiers monde et les élites industrielles et financières des pays développés du Centre.



La flexibilité de l'économie solidaire laisserait l'occasion de modeler son schéma en fonction des particularités de l'Algérie. Ceci est loin des solutions généralement apportées par les institutions néolibérales qui ne conduirait qu'à la reproduction des crises économiques.

Plus d'information sous ce lien :  
<http://www.fes-algeria.org>